

LA SOCIETE DES GOLFS DE BIARRITZ

Société anonyme d'économie mixte au capital de 300.000 euros

Siège social : BIARRITZ - Avenue Edouard VII

388 104 069 R.C.S. BAYONNE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 7 AVRIL 2009

L'an deux mil neuf,
le mardi sept avril, à dix heures trente,

Les administrateurs de la société « LA SOCIETE DES GOLFS DE BIARRITZ » se sont réunis en Conseil d'administration au Golf de Biarritz sur convocation qui leur a été faite par le Président en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ratification du procès-verbal du Conseil d'administration du 23 octobre 2008,
- constatation du changement de représentant permanent d'un administrateur personne morale,
- examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008,
- point sur le 1^{er} trimestre 2009,
- incidence de la tempête du 24 janvier 2009,
- préparation de l'Assemblée générale ordinaire annuelle d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008,
- questions diverses.

SONT PRESENTS OU REPRESENTES :

COLLEGE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES :

- Représentant la Ville de BIARRITZ
 - * Monsieur Michel POUEYTS,
 - * Monsieur Frédéric DOMEGE,
 - * Monsieur Vincent DUBECQ,
- Représentant la Ville d'ANGLET
 - * Monsieur Gérard CAZAUX,
- Représentant la Ville de BASSUSSARRY
 - * Monsieur Claude YAOUANC,
- Représentant le SIAZIM
 - * Monsieur Emmanuel ALZURI,

COLLEGE PRIVE :

Administrateurs personnes morales

- Représentant l'Association Sportive du Golf de Biarritz
 - * Monsieur Jean Paul CAPBERN,
- Représentant Biarritz Tourisme
 - * Monsieur Olivier LEPINE,

Administrateur personne physique

- * Monsieur Jean Charles JUSSAN, Président.

Assistent également à la réunion sans voix délibérative :

- * Monsieur Jean Louis CONSTANT, Commissaire aux comptes de la société,
- * Monsieur Claude ROUSSEAU, Directeur général de la société,
- * Monsieur Maurice HOURDILLÉ, Secrétaire Général Adjoint représentant la Ville de BIARRITZ,
- * Monsieur Jean Louis SALHA, représentant la SAREC, Expert comptable de la société,
- * Monsieur Jean Christophe ROUGÉ, Avocat.

Le Conseil, réunissant la présence effective de la moitié au moins des administrateurs, peut en conséquence valablement délibérer.

Monsieur Jean-Charles JUSSAN, Président, ouvre ensuite la séance en abordant le premier des points inscrits à l'ordre du jour.

RATIFICATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 OCTOBRE 2008

Après rappel des décisions prises lors du Conseil d'administration du 23 octobre 2008, le procès verbal est ratifié en l'absence d'observations.

CONSTATATION DU CHANGEMENT DE REPRESENTANT PERMANENT D'UN ADMINISTRATEUR PERSONNE MORALE (ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE BIARRITZ)

Le Conseil d'administration accueille Monsieur Jean Paul CAPBERN Président de l'Association Sportive du Golf de BIARRITZ, qui sera également le nouveau représentant permanent de l'Association au sein du Conseil.

QUESTIONS DIVERSES.

Monsieur Jean Paul CAPBERN présente le projet du nouveau Bureau de l'Association Sportive en parfait accord avec la "SOCIETE DES GOLFS DE BIARRITZ" et la Ville de BIARRITZ.

C'est un projet sportif fort (Monsieur Philippe MENDIBURU a toutefois donné sa démission) avec une recherche de financement privé et un souci d'animation.

A la suite de la présentation de la politique de l'Association sportive, une discussion s'ensuit entre les membres du Conseil sur le projet sportif et l'importance à développer de la base au plus haut niveau.

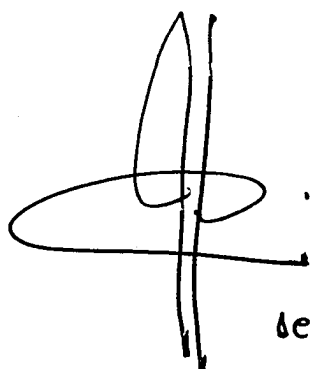
A la suite de la présentation de la politique de l'Association sportive, une discussion s'ensuit entre les membres du Conseil sur le projet sportif et l'importance à développer de la base au plus haut niveau.

POUVOIRS

Le Conseil donne tous pouvoirs au porteur d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal, à l'effet de procéder à toutes formalités consécutives.

* * *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée et de tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture.



de J. J. J. J.



ASSOCIATION SPORTIVE DES GOLFS DE BIARRITZ

2, Avenue Edith Cavell – 64200 BIARRITZ - Tel 05 59 03 41 08 Fax 05 59 03 30 80

Mel: assogolfbiarritz@orange.fr



RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR PROCÈS VERBAL

Séance du Samedi 7 Novembre 2009

Sont présents et ont émarginé le registre de présence :

- *Christine COURBIN*
- *Jean-Paul CAPBERN*
- *Marie-Andrée GOMEZ*
- *René LACAZE*
- *Jean-Jacques SENAC*
- *Nicolas CANO*

Absents excusés :

- *Emmanuel GIUDICELLI*
- *Gérald BOUHOUD*
- *Joanny POIZAT*

Le Comité réunissant ainsi la présence effective du plus du tiers du Comité peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 17h00, sous la présidence de Jean-Paul CAPBERN.

Le Comité délibère alors comme suit sur les questions figurant à l'ordre du jour :

- approbation du procès verbal précédent,
- acte pris de la démission de Monsieur Emmanuel GIUDICELLI,
- point sur la B.G.E.
- participation du président Jean-Paul CAPBERN au conseil d'administration de la Société des Golfs de Biarritz,
- informations concernant le « Prix du Président »

• Approbation du compte-rendu précédent.

. Le procès verbal du vendredi 11 Septembre 2009 est adopté à l'unanimité.

• Démission d'Emmanuel GIUDICELLI.

. La démission de notre ami et membre du Comité Directeur Emmanuel GIUDICELLI pour raisons professionnelles est enregistrée et acceptée.

. Présentation est faite, par un membre du Comité, de Monsieur François COMBE pour une éventuelle cooptation en remplacement de Monsieur GIUDICELLI.

. Conformément à l'article 12 des statuts, le Comité, après délibération, a coopté à l'unanimité des présents, l'intégration de François COMBE.

. Il a également été décidé à l'unanimité, que l'intéressé assurerait désormais les fonctions de secrétaire général en lieu et place de René LACAZE nommé à la commission sportive.

. La cooptation de François COMBE ainsi d'ailleurs que celle de René LACAZE, devront être confirmées lors de la prochaine assemblée générale.

- **Point sur la B.G.E.**

. Le budget de la B.G.E. rentre dans sa phase définitive. Jean-Paul CAPBERN et Jean-Jacques SENAC vont participer à son élaboration, en concertation avec la Société des Golfs de Biarritz, partenaire de cette association.

. Les représentants de l'A.S. souhaitent qu'un budget minimum de 10 000€ soit dégagé pour le prochain exercice.

. Des précisions sur le fonctionnement de la B.G.E. et de l'Académie Basque du Sport, nous sont fournies par Jean-Jacques SENAC.

. Tout le monde prend conscience de l'importance de ces organismes, pour l'avenir de nos jeunes joueurs et des retombées sur le golf de Biarritz.

- **Conseil d'administration S.G.B.**

. Le Comité demande à Jean-Paul CAPBERN de représenter l'Association Sportive, au Conseil d'Administration de la S.G.B.

- **Prix du Président**

. Le Comité a décidé à l'unanimité d'avancer au samedi 28 Novembre, le Prix du Président, afin d'organiser un repas à l'issue de la compétition.

. Des précisions seront apportées aux membres dans les plus brefs délais.

- **Questions diverses**

. L'assemblée Générale de l'Association Sportive se déroulera le samedi 19 Décembre 2009 à 16h00 à la Maison des Associations.

. Jean-Paul CAPBERN propose une augmentation de la cotisation pour la prochaine année de 10 € par membre et par couple, soit 90 € (individuel) et 160 € (couple).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 19h15

Jean-Paul CAPBERN
Président



René LACAZE
Secrétaire

